

Formation au CN D

**Odile Cazes-Laurent,
Sarah Minsky, Pascal Parsat,
Geneviève Pernin et
Raphaëlle Petitperrin**

Inclusion de personnes
en situation de handicap
dans des projets en danse :
création, pédagogie, médiation

3 > 5.06.2025

Odile Cazes-Laurent, Sarah Minsky, Pascal Parsat, Geneviève Pernin et Raphaëlle Petitperrin

Inclusion de personnes en situation de handicap dans des projets en danse : création, pédagogie, médiation

Présentation de la formation

Comment construire des projets en danse inclusifs, en mobilisant des connaissances sur le handicap et sur les dispositifs d'accompagnement et d'aide ? Comment adapter les pratiques chorégraphiques et pédagogiques pour accueillir des personnes en situation de handicap ? Comment mobiliser les outils de l'AFCMD au service de cette démarche ? À partir des approches juridiques, artistiques, pédagogiques et thérapeutiques des formateurs et formatrices, la formation permettra d'acquérir des connaissances sur les handicaps et la législation actuelle en vigueur, d'apprendre à adapter son positionnement d'artiste, de chorégraphe, de professeur et/ou de médiateur en fonction des situations de handicap, d'acquérir des outils pédagogiques, relationnels et artistiques pour mener à bien l'inclusion de personnes en situation de handicap dans des projets en danse. La lecture du mouvement par les outils de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (notamment afin de comprendre comment le sensoriel guide l'ensemble de la construction corporelle) constituera un axe central des pratiques proposées. La formation concernera les pratiques développées dans le cadre de projets de création de spectacles chorégraphiques, pédagogie de la danse, actions d'éducation artistique et culturelle...

Formateur et formatrices

Odile Cazes-Laurent

Artiste chorégraphique, diplômée en AFCMD, professeure CA en danse contemporaine, titulaire d'un diplôme universitaire en neuropsychologie des troubles de l'apprentissage, Praticienne en Gymnastique Holistique Ehrenfried, Psychomotricienne diplômée d'État. Comme interprète, chorégraphe et professeure, Odile Cazes-Laurent a enrichi son expérience en danse contemporaine par la formation en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD) auprès d'Hubert Godard. Ce corpus, complété par ses connaissances dans les techniques somatiques (gymnastique holistique Ehrenfried) et la thérapie psychomotrice, l'a encouragée à développer une expérience pratique et réflexive de la personne en mouvement, dans une vision holistique. Elle développe, depuis plusieurs années, une formation pour des professionnels du soin (ostéopathes, psychomotriciens) autour du geste qui soigne et du mouvement dansé pour tisser des liens entre l'engagement physique, le ressenti psychique et la pensée créatrice. Elle enseigne l'AFCMD au Centre de formation Professionnelle Danse Mouvance (Isle Sur Sorgue) et la gymnastique holistique en stages.

Sarah Minsky

Psychologue du travail, Responsable Accompagnement des parcours professionnels, Audiens. Experte dans le domaine du conseil, de l'orientation et de l'accompagnement professionnel depuis 25 ans, avec une connaissance pointue des secteurs de la culture, Sarah Minsky est Responsable du volet accompagnement professionnel du dispositif du Fonds de professionnalisation et de Solidarité en destination des artistes et des techniciens du spectacle et pilote la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré : accompagnement des entreprises sur les questions d'obligation d'emploi (recrutement, maintien dans l'emploi, etc.) et suivi des salariés confrontés à des problématiques de santé.

Pascal Parsat

En 1993, Pascal Parsat crée le Centre Recherche Théâtre Handicap (aujourd'hui Souffleurs de Sens) où il développe des innovations au bénéfice de l'accès aux œuvres, de l'emploi dans les métiers de la culture, de l'EAC et de la création artistique, dont *Vol de Nuit* en 2007, considéré par la Halde comme exemplaire et de référence. Entre 2010 et 2023, il coordinateur et référent handicap pour le réseau des Conservatoires de Paris. Depuis 2016, il est Expert du handicap dans la culture pour Audiens. Entre 2019 et 2022, il est nommé Expert Culture & Handicap pour le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. En 2023, il est nommé Expert à la Commission Nationale Culture et Handicap, par Fadila Khattabi, ministre en charge des Personnes handicapées.

Geneviève Pernin

Artiste chorégraphique, professeure diplômée d'État en danse contemporaine et certifiée en tant que référente handicap Interprète depuis vingt-cinq ans pour plusieurs compagnies de danse contemporaine (O. Duboc, O. Cazes, F. Girardon, Paul les Oiseaux, P. Richtarch-Castellani...), Geneviève Pernin a créé, à Besançon, la Cie BRRFTTTT, qui compte aujourd'hui une douzaine de créations scéniques et la réalisation de six films de danse. Durant quinze ans, elle a notamment proposé des soli de danse dans des chambres d'hôpitaux. Ce travail a donné lieu en 2013 à la publication du livre *Un même moment d'existence*, paru aux éditions Médiapop. Son travail de création s'entremêle avec son travail de transmission auprès de publics jeunes et moins jeunes, amateurs ou professionnels, en situation de handicap... Elle enseigne notamment la danse contemporaine aux étudiants en psychomotricité de l'IFPVPS La Garde (83) et de l'UFR Santé de Besançon (25). D'autre part, elle est, depuis 2019, référente handicap au sein du conservatoire à rayonnement régional du Grand Besançon Métropole (25).

Raphaëlle Petitperrin

Juriste en charge de l'accompagnement des professionnels Raphaëlle Petitperrin travaille au Centre national de la danse depuis 2009. Elle a notamment en charge l'information des danseurs et danseuses, chorégraphes, administrateurs et administratrices de compagnies, professeurs de danse, sur les questions d'ordre juridique et administratif liées à leur parcours professionnel (droit du travail, protection sociale, droits d'auteur et droits voisins, droits des contrats, droit des associations, réglementation du spectacle...). Toutes ces années au contact du secteur chorégraphique lui ont permis de développer expertise et connaissance du terrain.

Public concerné

Public : artistes chorégraphiques, chorégraphes, porteurs et porteuses de projets en danse, médiateurs et médiatrices de la danse, professeurs de danse.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Raphaëlle Petitperrin (raphaelle.petitperrin@cnd.fr) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

Durée totale : 18 heures

Dates et horaires : du 3 au 5.06.2025, tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00

Lieu de la formation

Centre national de la danse,
1, rue Victor-Hugo – 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Objectifs pédagogiques

- Construire un espace inclusif de travail, en mobilisant des connaissances sur le handicap, la législation afférente, les dispositifs d'accompagnement et d'aide ;
- Adapter les pratiques chorégraphiques et pédagogiques pour accueillir des personnes en situation de handicap dans un projet en danse ;
- Analyser le mouvement, en utilisant les outils de l'AFCMD.

Modalités pédagogiques

- La formation est constituée de modules théoriques (en salle de conférence) et de modules pratiques (en studio de danse).
- Des supports pédagogiques (présentations Powerpoint) sont utilisés durant la formation puis transmis par mail aux stagiaires à l'issue de la formation.
- L'alternance d'apports théoriques et de mises en situations concrètes passe par la pratique dansée et l'expérimentation collective.

Modalités d'évaluation

Une autoévaluation est mise en oeuvre en début et en fin de formation.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation et des acquis est envoyé aux stagiaires après le stage.

Tarifs

360 € pour les stagiaires bénéficiant d'une prise en charge

150 € pour les stagiaires ne bénéficiant pas d'une prise en charge

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV avant le 20.05.2025 à raphaelle.petitperrin@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, France Travail, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Contacts

Informations pédagogiques

Raphaëlle Petitperrin

+33 (0)1 41 83 98 33

raphaelle.petitperrin@cnd.fr

Informations administratives

Karen Pannier-Millot

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Bulletin d'inscription

**Odile Cazes-Laurent, Sarah Minsky, Pascal Parsat,
Geneviève Pernin et Raphaëlle Petitperrin**

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ avant le 20.05.2025 à :

raphaelle.petitperrin@cnd.fr. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Nom _____

Prénom _____

Date et lieu de naissance _____

Nationalité _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Mail _____

Téléphone _____

Numéro de sécurité sociale _____

Nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence _____

Motivation et attentes

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation et vos attentes quant à cette formation

Vos besoins

Si vous avez des besoins spécifiques pour suivre cette formation, nous vous remercions de nous les indiquer ci-dessous

Situation professionnelle actuelle

Danseur

Chorégraphe

Professeur de danse

Médiateur de la danse / relation avec
les publics

Chargé de mission EAC

Administrateur, chargé de production ou
de diffusion

Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d'une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par France Travail
- Justificatif d'inscription à France Travail
- Notification de rémunération (ou non) de France Travail

Profession libérale

Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :